Ecole d’ingénieurs de Brest, mères ennikabées et élèves prêtant serment sur le coran

écrit par Christine Tasin | 21 juin 2015

Des femmes entièrement voilées -visage compris- dans l’assistance d’une cérémonie militaire : la scène se déroulait lundi dernier, à Brest, au sein de l’Ensta-Bretagne. Selon la direction de l’école, aucun manquement à la loi : il s’agissait d’une « cérémonie traditionnelle saoudienne ».

Des femmes entièrement voilées -visage compris- dans l’assistance d’une cérémonie militaire : la scène se déroulait lundi dernier, à Brest, au sein de l’Ensta-Bretagne. Selon la direction de l’école, aucun manquement à la loi : il s’agissait d’une « cérémonie traditionnelle saoudienne ».

Nous lancions un cri d’alarme il y a quelques mois à propos des jeunes Qataris qui se lancent à l’assaut de la France et de ses écoles de la Marine :

http://resistancerepublicaine.com/2015/les-jeunes-qataris-a-lassaut-de-la-france-et-de-ses-ecoles-de-la-marine/

A présent nous apprenons que de jeunes Saoudiens fréquentent l’ENSTA-Bretagne, une école d’ingénieurs dépendant et de la

Direction générale de l'armement et du Ministère de la Défense.

Le week-end dernier avait lieu une cérémonie de passage au grade d'officiers et de nombreuses familles saoudiennes avaient fait le déplacement. Au vu de la photo, on peut non seulement s'interroger sur le nombre important de jeunes Saoudiens qui reçoivent une formation d'excellence, formation que nombre de nos jeunes patriotes méritants ne reçoivent pas, mais, en sus, les femmes sont restées voilées, ennikabées en contravention avec la loi française.

La direction de l'école n'y a pas vu maldonne prétendant qu'il s'agissait d'une « *cérémonie traditionnelle saoudienne* ».

Etrange argumentation quand on lit le compte-rendu du *Télégramme* ci-dessous :

Les familles saoudiennes avaient fait le déplacement, lundi à Brest, pour assister à ce passage de grade d'officier. Un « temps particulier » à l'École nationale supérieure de techniques avancées - Bretagne.

En matière de voile intégral, y aurait-il des intouchables ? Lundi, une trentaine d'élèves saoudiens participaient à un moment clé de leur formation, au sein de l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA-Bretagne). Dix d'entre eux recevaient leurs galons d'officiers, en présence de leurs familles venues spécialement de Riyad. Ces futurs cadres militaires saoudiens se forment dans l'Hexagone -d'autres grandes écoles en accueillent aussi- en vertu d'un accord bilatéral entre la France et le royaume arabe. Dans

Le passage au grade d'officier dans une école française serait donc une *cérémonie traditionnelle saoudienne* ??? Je dois avouer que j'y perds mon latin et que, sur le coup, Bel Kacem n'y est pour rien !

Puisque fêter le grade d'officier serait typiquement saoudien (mais qui sont donc des dizaines de jeunes qui n'ont pas le facies saoudien sur la photo ?) alors, l'ENSTA-Bretagne

serait devenu, comme une mosquée ou une ambassade, un état dans l'Etat ? Tout cela parce que des Saoudiens viendraient y faire leurs études ?

http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/niqab-une-ceremonie-et-des-questions-19-06-2015-10673613.php

Il va falloir que nos ambassadeurs nous expliquent ce qui se passe, les dirigeants de l'école justifient sans état d'âme cette exception à la loi qui interdit, depuis octobre 2010, de dissimuler son visage dans l'espace public français.

Or, si je ne m'abuse, récemment, le Ministre de l'Education nationale français affirmait que chaque pays était maître chez lui (notamment en matière d'enseignement) justifiant ainsi la censure effectuée dans les livres d'Histoire et de littérature du lycée français du Koweit ?

http://resistancerepublicaine.com/2015/les-manuels-du-lycee-francais-du-koweit-censures-par-les-barbus/

Mais ce n'est pas tout :

Mieux encore, les Saoudiens, dans NOTRE école française, laïque, PRETENT SERMENT SUR LE CORAN !

« ***Il s'agit d'un temps particulier, d'une cérémonie qui est propre aux Saoudiens », justifie le directeur de l'Ensta, Patrick Puyhabilier. Les élèves prêtent serment sur le Coran, comme ils le font en Arabie Saoudite, au cours d'une cérémonie appelée « Al Qasam ».***
Il est vrai que l'Arabie Saoudite est une « nation amie ». Elle peut condamner à mort à tour de bras, les pétro-dollars lui donnent tous les droits, y compris celui d'appliquer en France sa propre loi, c'est-à-dire la charia. Le Préfet en personne le reconnaît :

« Une nation amie »

Contacté hier, le préfet maritime, plus haut représentant de l'État présent à cet événement, s'est « refusé à tout commentaire ». Son entourage précise toutefois que le royaume d'Arabie Saoudite est une « nation amie ».

Selon un rapport parlementaire de décembre 2014, le royaume des Saoud représente le premier client de la France pour les ventes d'armes sur la période 2003-2014. En 2013, il a acheté pour 1,9 milliard d'euros d'armes à la France. Les deux pays ont également noué de puissants liens via ces programmes de formation, qui constituent une forme de « diplomatie parallèle ». Selon certaines sources, la scolarité d'un seul de ces élèves rapporterait plusieurs dizaines de milliers d'euros. Inter-

Et pourtant, le journaliste du télégramme a enquêté, il est formel, les mères ennikabées auraient dû être verbalisées… Vraiment ? La charia n'est pas encore tout à fait installée en France ? L'Arabie Saoudite et le Qatar ne font pas encore tout à fait la loi chez nous ?

« Ces femmes sont verbalisables »

A.-C. J.

La loi du 11 octobre 2010, entrée en vigueur six mois plus tard ne porte pas à strictement parler sur le « niqab », cet habit noir dissimulant la totalité du corps et du visage, à l'exception des yeux. Son intitulé précis évoque l'interdiction de « la dissimulation du visage dans l'espace public ».

« Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage », indique le premier article. Reste à déterminer le périmètre qui définit l'espace public. La loi est claire : il est « constitué des voies publiques ainsi que des lieux ouverts au public ou affectés à un service public. » En clair, la loi s'applique dans la rue mais aussi dans les galeries marchandes, les cinémas ou les écoles. A fortiori lorsqu'elles sont sous la tutelle du ministère de la Défense.

« Ce texte ne porte pas sur le principe de laïcité, tient à préciser Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la Laïcité. D'un strict point de vue juridique, c'est une loi relative à l'ordre public ». Toute personne qui y contrevient encourt une amende de deuxième classe (150 € maximum), qui peut être assortie d'un stage de citoyenneté.

Interrogé sur le cas des Saoudiennes voilées à l'Ensta-Bretagne (lire au dessus), le juriste précise : « Il ne fait aucun doute que ces femmes sont verbalisables. La loi s'applique tout à fait à ce cas : un espace public, une cérémonie avec du public et il est clair qu'il ne s'agit pas d'un événement culturel, d'un spectacle ou d'un carnaval ».

Les seules exceptions autorisées par la loi concernent des raisons

Christine Tasin

Complément de **Béatrice Bontemps,** responsable *Résistance républicaine* Ille et Vilaine

On rappellera que l'ENSTA Bretagne fait partie des 4 établissements supérieurs et de recherche qui sont sous tutelle de la DGA et du Ministère de la Défense (les 3 autres écoles sont l'Ecole Polytechnique, l'ISAE – Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace- et ENSTA Paris Tech), et

tous reçoivent des étudiants du Moyen-Orient, organisent-ils aussi ce genre « cérémonie traditionnelle » ?
Est-ce que le simple « principe de précaution » ne voudrait pas plutôt que l'on fasse tout pour éviter que des citoyens d'états terroristes comme l'Arabie Saoudite et le Qatar aient accès aux enseignements très pointus délivrés par ces écoles ?
Alors que le directeur de l'IUT de Saint-Denis fait face à des menaces de mort pour s'être opposé à l'emprise de l'islam dans son établissement, il est inquiétant de constater que les directions d'établissements prestigieux se soumettent à l'islam.

Complément de Beate

Je ne suis absolument pas surprise par les propos du directeur de l'Ensta; Patrick Puyhabilier n'est qu'un pion qui fait ce qu'on lui dit de faire. Nos politiciens et nos élites travaillent à nous détruire et détruire notre pays.

– écrire à Patrick Puyhabilier pour lui dire que lorsque nos ennemis saoudiens seront boutés hors de France et d'Europe, LUI – Patrick Puyhabilier – devra rendre des comptes pour haute trahison, ainsi que tous ceux qui ont collaboré avec nos ennemis.

– écrire aux directeurs des grandes écoles pour les prévenir que tous ceux qui collaborent comme Patrick Puyhabilier (lien vers l'article) devront un jour rendre des comptes pour haute trahison.

– L'Etudiant présente une biographie de Patrick Puyhabilier.
http://www.letudiant.fr/educpros/personnalites/puyhabilier-patrick.html
écrire à l'Etudiant http://www.letudiant.fr/educpros/site/contacts.html pour leur dire qu'il peuvent ajouter sur la biographie Collaborateur de l'islamisation de la France en leur donnant le lien vers l'article de RR.

Complément de Antiislam

Quelques précisions historiques :

Les origines de l’ENSTA en font la plus ancienne de toutes les Ecoles d’ingénieurs françaises.

Elle est , en effet , l’héritière directe de l’ »Ecole des Ingénieurs Constructeurs de Vaisseaux du Roi » qui existait sous Louis XV.

Cette Ecole devenant , par la suite , « l’Ecole Supérieure Nationale du Génie Maritime » , réformée par Napoléon.

Elle était traditionnellement choisie comme Ecole d’application , ainsi que celle des « Mines » et celle des « Ponts » , à leur sortie de l’Ecole Polytechnique par les meilleurs élèves.

Le corps des Ingénieurs du Génie Maritime (GM) a été fondu avec celui des Ingénieurs de l’Air , en 1968 , pour constituer le corps des Ingénieurs de l’Armement , unique grand corps de l’Etat de statut militaire.

Le Génie Maritime devenant alors ENSTA.

C’est assez inquiétant de voir que ce coeur de notre défense est , lui aussi , désormais , pénétré par des Etats musulmans pour ne pas dire ouvertement islamistes.